

PROGRAMME DE FORMATION
CACES® Chariot élévateur selon R489
(Parmi les catégories 1A 3 5)*

Public visé :

- Toute personne débutante ou expérimentée devant réaliser des opérations de manutention à l'aide d'un chariot automoteur de manutention à conducteur porté. La détention du Permis B est vivement conseillée avant l'entrée en formation pour faciliter la progression pédagogique.

Prérequis d'accès à la formation :

- Savoir lire et écrire.
- Etre âgé de 18 ans.

Objectifs de la formation :

- A l'issue de la formation, les participants seront capables de manipuler ou utiliser un chariot automoteur de manutention à conducteur porté dans des conditions d'exploitation optimale de travail et de sécurité en conformité avec le matériel et les textes en vigueur.

Durée :

- De 14 heures à 35 heures en fonction de l'expérience du stagiaire et du nombre de catégorie.

Nombre de participants :

- Minimum 1 et maximum 10 participants par session.

Modalités pédagogiques :

- Travail alterné entre formation théorique et mise en situation pratique.
- Adaptation à l'expérience et aux besoins spécifiques du stagiaire.

Modalités d'évaluation :

- Evaluation formative tout au long de la formation.
- Tests CACES® : Examen final effectué par un testeur certifié avec des fiches d'évaluation des connaissances théorique et pratique comme le définit la recommandation R489 de la CNAMTS.

Formalisation à l'issue de la formation :

- Attestation de la formation.
- CACES® Chariot élévateur selon R489.

Dates et lieux de la formation :

- A définir avec l'organisme de formation.

Contenu de la formation :

1 - Connaissances théoriques

- Connaissances générales :
 - Rôle et responsabilités du conducteur, du constructeur et de l'employeur,
 - Dispositif CACES®,
 - Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels.
- Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté : source d'énergie des chariot, caractéristiques, fonctionnement des différents composants et mécanismes, organes et dispositifs de sécurité, définition des équipement interchangeable, principe de fonctionnement des moteurs thermiques et utilisation des batteries.
- Caractériser les principaux types de chariots de manutention et les catégories de CACES®.
- Notions élémentaires de physique : évaluer la masse et la position du centre de gravité des charges selon le lieu et l'activité, et connaître les conditions de stabilité.
- Stabilité des chariots de manutention : conditions d'équilibre du chariot, facteurs qui influent sur la stabilité durant les manutentions et les déplacements, lecture de la plaque de charge et positionnement approprié de la charge sur le porte-charge.
- Repérer les risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté et les moyens de prévention associés ; et connaître les interdictions, savoir expliquer et justifier les applications autorisées, lors du transport et de l'élévation de personnes.
- Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté :
 - Identification des différents types de palettes,
 - Fonctionnement, rôle et utilité des différents dispositifs de réglage du siège,
 - Évaluation des distances de freinage,
 - Modalités de remplissage d'un réservoir GPL à partir d'une station de stockage,
 - Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance sur le chariot ou la charge,
 - Justification du port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser,
 - Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur,
 - Interprétation des panneaux de circulation et des pictogrammes,
 - Plan de circulation et consignes de sécurité liées au chargement / déchargement,
 - Effets de la conduite sous l'emprise de substances psycho-actives,
 - Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention.
- Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté :
 - Utilité des vérifications et opérations de maintenance de premier niveau qui incombent au cariste, réalisation pratique de ces tâches,
 - Principales anomalies concernant les organes des chariots.

2 - Savoir-faire pratiques

- Prise de poste et vérification :
 - Utilisation de la notice d'instructions et du rapport de vérification périodique,
 - Vérification de l'état du chariot, de son équipement et des dispositifs de sécurité,
 - Vérification de l'adéquation du chariot aux opérations de manutention à réaliser.
- Conduite et manœuvres :
 - Monter et descendre en sécurité du chariot et connaître la règle des 3 appuis,
 - Maîtriser la circulation en marche avant, arrière, en pente, à vide et en charge.
 - Prise et dépose de charge au sol et en palettier (Variable en fonction des chariots).
 - Chargement et déchargement de véhicule (Variable en fonction des chariots).
 - Savoir effectuer un gerbage et un dégerbage en pile (Variable en fonction des chariots).
 - Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer,
 - Adopter un mode de conduite « économique »,
 - Dans la zone d'évolution, identifier les sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de la charge ou du chariot, et choisir un parcours adapté,
 - Stationner et arrêter le chariot en sécurité.
- Fin de poste – opérations d'entretien quotidien – maintenance :
 - Vérifier les différents niveaux et identifier les manques éventuels,
 - Effectuer les opérations d'entretien journalier,
 - Rendre compte (sur tout support à disposition) des anomalies et dysfonctionnements

Réactualisation des connaissances

Le stagiaire doit actualiser ses connaissances chaque fois que nécessaire selon le code du travail.

Préconisation d'actualisation avec évaluation des connaissances tous les 5 ans selon les services prévention des CARSAT.

(*) Catégories possibles et Code RS

1A : Transpalettes à conducteur porté sans élévation du poste de conduite – RS 5055

3 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux – RS 5054

4 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux à capacité nominale > 6 tonnes – RS 5059

5 : Chariots élévateurs à mat rétractable – RS 5060

Certificateur : BUREAU VERITAS